

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Afférents au Comité Syndical	224
En exercice	224
Qui ont pris part à la délibération	114

L'an deux mille onze

et le : 16 décembre

à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur Bernard BESTEL

Date de la convocation
09 décembre 2011

.
.

Nombre de Membres présents : 114

Date d'affichage
16 décembre 2011

Monsieur Marcel LETISSIER, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

**ADHESION
D'UNE
NOUVELLE
COLLECTIVITE**

ADHESION D'UNE NOUVELLE COLLECTIVITE

- Vu l'arrêté préfectoral n° 96-613 du 18 décembre 1996 portant modification des statuts du Syndicat et le modifiant en syndicat à la carte.
- Vu les arrêtés préfectoraux n° 2001/60 – 2002/77 et 2007/53 portant modification des statuts du syndicat.
- Vu la demande d'adhésion de la commune de MAISONCELLES ET VILLERS par délibération en date du 2 février 2011.

Le Comité Syndical, par 114 voix pour et 0 voix contre, accepte l'adhésion de :

MAISONCELLES ET VILLERS

**Et des communes qui en feraient la demande, par voix de
délibération, avant le 31/12/2011**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard BESTEL

VOTE :

POUR : 114
CONTRE : 0

**DELIBERATION
N° 2011/25**

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du :16 décembre 2011